

Le développement local en Algérie :

Importance de la formation aux nouvelles approches et à l'utilisation d'outils méthodologiques

*Ahmed BOUCHETATA **

Introduction :

Au niveau local, quelle que soit l'unité sociogéographique ou le niveau du découpage administratif considéré : communauté, quartier, commune, daïra, Wilaya, les hommes et les femmes entreprennent des activités pour exploiter des ressources avec plus ou moins de contraintes pour produire des biens et des services avec une efficacité variable dans le but de satisfaire des besoins multiples et divers. Le but exprimé ou tacite de ces activités multiples est d'élever le niveau de vie individuel tout en améliorant le bien être collectif. Nous pouvons appeler ce processus dynamique : développement local.

Avant d'aborder le cas algérien en ce qui concerne le développement local nous examinerons les caractéristiques du développement puis les principales caractéristiques d'un développement acceptable pour tous.

Ensuite seront abordées les étapes à respecter pour assurer une planification correcte du développement. Cela nous mènera à poser la problématique du développement local durable en soulignant que le développement algérien a fonctionné de manière non durable environnementalement et sociologiquement.

Enfin, nous mettrons en évidence les projets réalisés en matière de développement à travers quelques indicateurs de conditions de vie, socio-culturels et économiques. Cela nous permettra de vérifier le cadre de non durabilité dans lequel s'est concrétisé le développement et de conclure par quelques suggestions concernant la formation des acteurs du développement local qui pourraient permettre au pays de progresser en matière de développement local.

1. Données sociogéographiques de base et les caractéristiques du développement local :

1.1. Données sociogéographiques de base :

Sur le plan administratif, l'Algérie comprend, 1541 communes réparties dans 48 wilayas. Les niveaux dans lesquels la population choisit des représentants qui sont plus ou moins directement concernés par la gestion des problèmes des populations locales, sont la wilaya à travers l'Assemblée

* Ancien chercheur - Expert

Populaire de Wilaya et la commune à travers l'Assemblée Populaire Communale. Dans cette organisation les daïras apparaissent comme des simples courroies politico-administratives de transmission entre les communes et la wilaya.

En dehors de l'organisation institutionnelle, il existe des unités socio-géographiques dans lesquelles s'exerce le développement local, c'est le douar avec les terres de production agricole ou de parcours, le quartier avec ses populations issues souvent de l'exode rural ses bâtis et ses espaces d'échange ou de confrontation, le village avec son terroir¹...

Ces unités forment des communautés qui ont des valeurs communes, et souvent une limite commune et des problèmes communs.

Les programmes et projets de développement local peuvent avoir comme limite géographique chacune de ces unités institutionnelles ou socio-géographiques séparément il s'agit alors de programme de développement de wilaya, communal, communautaire. Le district peut aussi être pris comme unité de base du développement local offrant peut être, l'avantage de la disponibilité de données à partir de l'ensemble des informations recueillies dans le cadre des recensements par les statisticiens qui le prennent comme unité de base.

Il peut, aussi, concerner des unités intermédiaires inter wilaya, intercommunal... Quand il s'agit notamment d'initier des programmes concernant une problématique touchant une zone homogène sur le plan écologique ou agroécologique indépendamment des limites administratives.

Sur le plan démographique la population de l'Algérie était de 29 272 343, en 1998 (RGPH) elle était estimée à 31,7 Millions d'habitants soit 13,3h/Km² mais on estime que 96% de la population vit sur 17% du territoire national. En fait il existe une grande disparité dans la répartition de la population entre les wilayas (voir tableau joint).

On observera le grand écart entre la population d'Alger (wilaya la plus peuplée) et celle de Tindouf (wilaya la moins peuplée) ; l'écart entre ces deux wilayate est de 1 à 89.

¹ Insaniyat n°16 Janvier-Avril 2002- Article « Le local », origine et le terme ». Claudine CHAULET

Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs selon la Wilaya

Wilaya	Population	Wilaya	Population
ALGER	2 423 694	BOUMERDES	608 806
SETIF	1 299 116	JIJEL	582 865
ORAN	1 208 171	TEBESSA	565 125
TIZI-OUZOU	1 100 297	B B ARRERIDJ	561 471
BATNA	987 475	BISKRA	568 701
CHLEF	874 917	ANNABA	559 898
TLEMCEEN	873 039	SIDI BEL ABBES	535 634
MEDÉA	859 273	OUM EL BOUAGHI	529 540
BEJAIA	836 301	KHENCHELA	345 009
M'SILA	835 701	AIN TEMOUCHENT	337 570
CONSTANTINE	807 371	LAGHOUAT	326 862
DJELFA	805 298	ADRAR	313 417
BLIDA	796 616	GHARDAIA	311 678
SKIKDA	793 146	TISSEMSILT	274 380
TIARET	770 194	BECHAR	232 012
MILA	663 578	EL BAYADH	172 957
AIN DEFLA	658 897	TAMANRASSET	138 704
MASCARA	651 239	NAAMA	131 846
RELIZANE	646 175	ILLIZI	34 189
BOUIRA	637 042	TINDOUF	27 053
MOSTAGAMEN	636 884	TOTAL	29 272 343

Collection statistique ONS n°80 – Recensement Général de la Population et de l'Habitat. 1998

1.2. Caractéristiques du développement local :

S'il faut choisir deux mots pour caractériser le développement local j'en avancerai deux sans hésitation : complexité et diversité.

1.2.1. Complexité :

La complexité du développement local est d'abord liée à celle des systèmes sociaux et économiques. Par ailleurs, pour entreprendre les activités de programmation, de formulation de projets et de leur mise en œuvre, il est nécessaire de faire intervenir plusieurs secteurs et disciplines.

Il y a intersectorialité et interdisciplinarité or, faire travailler ensemble, en synergie différents secteurs d'activité économique et sociale ou faire intervenir l'ingénierie ou la technicité de différentes disciplines n'est pas chose aisée : aménagistes, géographes, écologues, urbanistes, ingénieurs, anthropologues, sociologues, économistes, agronomes, forestiers.... doivent intervenir, en équipes, car on ne peut espérer avoir une compréhension correcte des réalités locales complexes à travers l'optique restreinte voire réductrice d'une seule discipline ou d'une seule spécialité. Par ailleurs, l'interactivité des secteurs et la dynamique qui accompagne le développement n'est pas de gestion facile à appréhender ou à gérer.

1.2.2. Diversité :

Il y a diversité des besoins entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les vieux... diversité des données foncières géographiques et juridiques, diversité du relief, de fertilité des sols, de ressources hydriques, des conditions climatiques qui conditionnent le potentiel agricole ou forestier...

Enfin, diversité des attentes et des priorités ce qui entraîne dans le cadre des programmes de développement local une diversité de projets : ²

- Projets à caractère économique visant la production de biens et de services faisant l'objet d'une commercialisation effective.

Exemple : projet de développement agricole, artisanal, industriel, touristique.

- Projets n'obéissant pas à une logique commerciale et fournis gratuitement aux populations locales et projets visant l'amélioration des conditions de vie des populations...

Exemple : projets de formation professionnelle ou de vulgarisation agricole ou projet de développement d'infrastructure routière. Projet d'éducation nationale, de santé publique, de réseau de distribution d'eau potable ou d'assainissement, projets de prévention de l'environnement ou d'appui institutionnel.

En Algérie, c'est surtout ce dernier type de projet qui a été initié au niveau local ce qui a fait dire qu'on a fait « beaucoup de social et peu d'économique ».

2. Les principales caractéristiques d'un développement:

Un développement acceptable pour tous et bénéfique tant au niveau local que national devrait être égalitaire, efficace, et durable³.

Le développement est égalitaire quand il offre l'égalité de chance à l'ensemble des personnes sans discrimination ni exclusion. Les hommes et les femmes, les personnes les plus défavorisées comme celles qui le sont moins. Ces chances sont offertes à tous pour participer au développement et en bénéficier.

Le développement est efficace s'il atteint ses objectifs sans gaspillage de temps et de ressources.

Enfin, le développement est durable s'il garantit la disponibilité et la régénération des ressources économiques, naturelles, humaines et sociales.

La démarche à suivre pour réussir un développement local qui répond aux critères cités devrait passer par plusieurs phases successives : observer, comprendre, agir, améliorer : c'est le processus logique de la pensée

² C.E Manuel Analyse financière et économique des projets de développement 1997 P XXVI

³ FAO-ASEG Analyse Socioéconomique selon le Genre. Guide de référence Mai 1997 P100

efficace. Pour tenir compte de ces principales caractéristiques du développement, il y a lieu de respecter les étapes d'une planification correcte.

3. Les étapes d'une planification correcte du développement local :

Dans le cadre de ce processus trois étapes successives se dégagent : ⁴

- Connaître les ressources (environnementales, économiques, institutionnelles...), identifier les potentialités (ce qui favorise le développement) et les contraintes (ce qui gêne ou risque d'entraver le développement) c'est l'étape de la connaissance du contexte de développement.

- Savoir comment ces ressources sont exploitées et par qui, estimer dans quelle mesure leur exploitation permet de satisfaire les besoins, identifier les palliatifs adoptés par les populations, en conditions difficiles, pour assurer leur survie : c'est l'étape de la connaissance des moyens d'existence des ménages et de la communauté.

- Planifier le développement *avec* les populations et *non pour elles* en utilisant les approches (participative, genre) et les outils méthodologiques appropriés (diagrammes, cartes, matrices, tableaux, calendrier) pour connaître les besoins prioritaires des populations et formuler les programmes et projets de développement qui permettent la satisfaction de ces besoins. C'est l'étape d'élaboration de programmes tenant compte des priorités de développement des populations.

Ces grands principes étant exposés qu'en est-il du développement local en Algérie ? Abordons d'abord le problème à partir de la notion de durabilité.

4. Le développement local algérien a fonctionné de manière non durable :

4.1. Rappel sur le concept de durabilité du développement :

Pour rappel, la notion de développement durable est d'introduction récente dans les débats sur le développement.

A partir des années 1970, Ignary Sachs, parle d'écodéveloppement, l'expression sustainable development apparaît pour la première fois en 1980 dans une conférence internationale organisée par l'UICN, le WWF et le PNUE. Mais c'est le rapport Brundtland en 1987 qui va diffuser cette notion qui sera consacrée par la conférence de RIO (1992).

Pour GRO HARLEM BRUNDTLAND (actuelle directrice générale de l'OMS) le développement durable permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Pari difficile comme le confirme l'exemple algérien

⁴ FAO-ASEG OPCIT.

dans la gestion antérieure pour plusieurs ressources dans le cadre du développement local.

Le développement a en effet fonctionné de manière non durable environnementalement et socialement.

4.2. Développement local non durable environnementalement :

Quelques exemples peuvent illustrer cette situation. Ils concerneront la gestion des écosystèmes montagneux et steppiques et de l'agroécosystème des périmètres irrigués en zones telliennes de plaine.

▪ **En écosystème montagneux**, les stratégies successives adoptées pour la mise en valeur de ces zones dans le but de permettre aux populations d'y produire tout en luttant contre l'érosion n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Les sols continuent à perdre leur fertilité, les capacités de stockage des ouvrages hydrauliques continuent de diminuer par suite de l'envasement et les populations continuent leur exode vers des zones plus attractives par suite de l'extension de la pauvreté de potentiel de production qui s'étant dans leur terroirs (il est vrai que, dans certaines zones, le terrorisme a fortement accéléré ce phénomène d'exode rurale).

Evolution du taux de ruralité (1966/1998)

	1966	1977	1987	1998
Taux de population ACL* et AS**	56,10	61,20	70,80	80,80
Taux de population ZE*	43,90	37,90	29,20	19,20

(Source ONS/RGPH 1998)

Le taux de ruralité a fortement diminué entre 1966 et 1998 passant de plus des 2/5 (43,9%) à moins de 1/5 (19,2%).

▪ **En écosystème steppique** : le surpâturage, les labours illicites, les insuffisances en matière d'aménagement territorial et bien d'autres facteurs ont abouti à un état de dégradation avancé des parcours.

L'extension des phénomènes de désertification/désertisation s'explique aussi par la fragilité de ces écosystèmes et la persistance de mauvaises

☞ **Définitions** : L'agglomération est un groupe de 100 constructions et plus distantes les unes des autres de moins de 200 mètres.

☞ **ACL** : une commune peut comporter une ou plusieurs agglomérations. L'agglomération où se trouve le siège de l'APC est appelée Agglomération Chef Lieu (ACL). Les autres agglomérations de la même commune sont appelées Agglomérations Secondaires (AS).

Une fois toutes les agglomérations délimitées, le reste de la commune constitue le territoire éparé ou Zone Eparse (ZE).

☞ **ZE** : C'est le territoire de la commune où l'habitat est dispersé. La zone éparse ne renferme pas d'agglomérations mais elle peut être composée de petits groupements d'habitat (moins de 100 constructions) appelés hameaux ou lieux dits selon le cas et de constructions (cas de certaines communes du sud).

La zone éparse est cernée par les limites administratives de la commune.

Définitions tirées de Collections Statistiques ONS n°80 Recensement générale de la Population et de l'Habitat 1998

conditions climatiques. En conséquence la steppe, jadis pays du « mouton ou de l'alfa » n'arrive plus à nourrir correctement des cheptels ovins comme par le passé tandis que les superficies alfatières ont perdu quelques millions d'hectares et les faciès ont subi une dégradation avancée qui se traduit par la réduction des espèces végétales les plus intéressantes (*Artemisia herba alba*) au profit des espèces intéressant peu ou pas le cheptel (*Noea mucronata*, *peganum harmala*).

Le désert avance inexorablement dans le sens Nord/Sud dans la wilaya de Naama par exemple cette avancée est estimée en moyenne à une centaine de Kilomètres dans un transect Nord Sud allant de Mekalis au Sud de Bouktob (ensablement, réduction de la phytomass, changement de face).

▪ **Dans la zone tellienne**, en agriculture pluviale la production agricole est souvent faible et aléatoire, la faiblesse et l'irrégularité des pluies ont pour conséquence une réduction des rendements et une insécurité de production. Les accidents climatiques contribuent parfois à rendre la situation catastrophique, l'irrigation constitue la solution appropriée car elle garantit la production et permet d'obtenir des rendements relativement élevés. Or, les périmètres irrigués connaissent les effets de la désertisation. La réduction des volumes d'eau attribués au périmètre, la dégradation des réseaux d'irrigation et de manque d'entretien des réseaux de drainage ont pour conséquence une diminution de fertilité des sols par salinisation et une réduction de la production et des rendements ce qui n'est pas sans affecter les revenus des agriculteurs.

En ce qui concerne les zones montagneuses et steppiques, la dégradation de la situation écologique s'est traduite par une pauvreté de potentiel qui se trouve confirmée par la carte de la pauvreté en Algérie. PNUD/ANAT 2000.

Les quinze wilayate qui concentrent le plus grand nombre de communes en situation défavorable

Wilaya	Communes en situation défavorable	Communes en situation favorable	Commune en situation moyenne	Total
MEDEA	26	05	33	64
DJELEA	20	04	12	36
TEBESSA	10	09	09	28
TISSEMSILT	09	02	11	22
RELIZANE	08	10	20	38
CHLEF	08	10	17	35
AIN DEFLA	07	14	15	36
MOSTAGANEM	07	07	18	32
SOUK AHRAS	07	06	13	26
TIARET	07	10	09	26
BATNA	07	24	30	61
ADRAR	07	06	15	28
LAGHOUAT	07	08	05	19
M'SILA	06	13	28	47
JIJEL	05	11	12	28

Carte de la pauvreté en Algérie, PNUD/ANAT 2000

On distingue en effet 3 types de pauvreté :

- Pauvreté de potentiel.
- Pauvreté de conditions de vie.
- Pauvreté de revenu.

Les résultats convergent pour désigner les territoires situés principalement en zone de montagnes ou de steppe et dans une moindre mesure ceux du sud, comme ceux de l'extrême pauvreté⁴.

Pour rappel, ces communes se dégagent parmi les 1541 communes du territoire national sur la base de 18 indicateurs, à majorité, socio-démographique et de conditions de vie. La démarche adoptée dans l'étude (PNUD-ANAT) s'était fixée pour objectif de repérer les communes où les caractéristiques de pauvreté se manifestent de manière la plus critique. Cette étude a permis de mettre en évidence trois catégories de communes :

- Communes dans lesquelles tous les indicateurs signalent une pauvreté avancée 118 soit 12,2% sur le total des communes des 15 wilayas citées.
- Commune dans lesquelles la situation est moyenne dans l'ensemble 540 soit 35%.
- Communes qui connaissent une situation favorable 811 soit 52,6%.
- Ce développement non durable environnementalement c'est accompagné d'un développement non durable sociologiquement.

4.3. Développement non durable sociologiquement :

L'exemple de l'exode rural déjà évoqué peut être cité car, cet exode qui est un phénomène continu, s'est accéléré et constitue un indicateur de la répulsivité des zones rurales pas seulement à cause des conditions de vie car dans ce domaine des améliorations sensibles ont été apportées par les programmes successifs de développement local mais surtout à cause de l'affaiblissement du potentiel agricole et économique de ces zones.

La plupart des projets de développement ont concerné le désenclavement, l'électrification, l'alimentation en eau potable, la scolarisation, la santé. L'amélioration des conditions de vie des populations ne s'est pas accompagnée d'une élévation ou même d'une assurance de revenus à cause de la grande faiblesse des investissements économiques dans ces zones. De sorte que ces zones ont dû perdre leurs ressources humaines qui constituent la force vive qui devait servir au renouvellement appelé à assurer la durabilité sociologique.

De façon plus générale, la fuite des cerveaux « brain drain » qui est un phénomène explicable par le manque de débouchés et la faiblesse des moyens de travail pour les cadres, s'est accéléré suite à l'insécurité écono-

⁴ PNUD-ANAT Carte de la pauvreté en Algérie (synthèse) 2000 p14 et 15.

mique. Faisant perdre au pays une ressource humaine précieuse qu'il cherche actuellement à récupérer.

De toute façon, le débat global sur la durabilité du développement ne fait que commencer et deux conceptions existent⁵ :

- Conception faible du développement durable, attachée aux travaux d'économistes comme Solow et Hartwich⁶ :

Avec une substitution progressive du capital technique, reproducteur, au capital matériel détruit. Ainsi, chaque génération lègue à la suivante une capacité productive au moins égale à celle qu'elle a reçue et donne le développement qui est dit durable.

- Conception forte du développement durable qui recouvre toute une échelle de temps. Le développement durable exige un changement de civilisation et pas seulement un changement de politique.

5. Les progrès réalisés et les acteurs du développement local :

Malgré les inconvénients de la gestion administrée, l'interventionnisme massif de l'Etat a abouti à l'enregistrement de certains progrès.

5.1. Les indicateurs d'appréciation des progrès réalisés :

Quelques indications permettent de mesurer l'évolution du développement en Algérie. Ces données générales reflètent l'évolution au niveau local.

Les indicateurs choisis concernent les conditions de vie des populations :

Le logement, le mode d'éclairage, le mode d'approvisionnement en eau, le type et le mode d'évacuation des eaux usées auxquelles ont été adjoints les indicateurs socioculturels (taux de scolarisation et taux d'analphabétisme).

5.2 Le logement : Structure du parc de logement en %

	ACL	AS	ZE	NATIONAL
Immeubles	24,80	2,28	0,27	16,78
Maisons individuelles	55,71	67,99	43,37	55,26
Maisons traditionnelles	13,56	20,75	41,39	19,87
autres	4,37	7,41	13,60	6,56

(Source ONS/RGPH 1998)

^{5 6} Revue Urbanisme n° 324 Dossier Développement durable : l'enjeu urbain Mai 2002 Article : Dominique Bourg. Le développement durable exige un changement de civilisation. P3 et 4.

On note un taux élevé des maisons individuelles 55,26% au niveau national, 55,71% au niveau des ACL, 67,99% en AS et 43,37% en zones éparses.

5.3. Le mode d'éclairage :

Répartition des logements occupés par des ménages ordinaires et collectifs rattachés au réseau électrique selon la dispersion.

ACL	AS	ZE	TOTAL
87,96%	84,82%	71,17%	84,58%

(Source ONS/RGPH 1998)

Le taux d'électrification globale est élevé par rapport à la situation dans des pays comparables.

Ces données globales masquent cependant l'écart qui existe entre la wilaya la mieux équipée dans ce domaine Ain Temouchent 93,78% et celle qui est la moins équipée Tamanrasset 60,74%.

5.4. Le mode d'approvisionnement en eau :

Proportion des logements occupés par des ménages ordinaires et collectifs rattachés au réseau d'AEP selon la dispersion.

ACL	AS	ZE	TOTAL
85,07%	63,75%	20,79%	70,78%

(Source ONS/RGPH 1998)

Le taux global de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable est de 70,78%. Il est élevé en agglomération chef lieu 85,07%.

L'écart entre la wilaya où le taux de raccordement élevé Naama 93,40% et celle où il est le plus faible Tamanrasset 41,22% est élevé.

Par ailleurs, le raccordement au réseau n'implique pas toujours la disponibilité continue et en qualité suffisante, de l'eau au robinet.

5.5. Le mode d'évacuation des eaux usées :

Proportion des logements occupés des ménages ordinaires et collectifs rattachés au réseau d'égout selon la dispersion.

ACL	AS	ZE	TOTAL
83,26%	53,52%	10,99%	66,34%

(Source ONS/RGPH 1998)

L'écart entre la wilaya la plus raccordée Naama 91,85% et la wilaya la moins raccordée 15,82% est très important (76,03%).

Par ailleurs l'écart entre le taux de raccordement au réseau AEP (70,78%) et celui du raccordement au réseau d'égout (66,34%) soit (4,44%) découle surtout des différences enregistrées en ZE et en AS.

Deux indicateurs concernant l'aspect culturel permettent de mesurer l'évolution enregistrée depuis 1966 date du 1^{er} RGPH. Il s'agit du taux de scolarisation et du taux d'analphabétisme.

5.6 Taux de scolarité :

Evolution du taux de scolarisation de la population âgée de 6 à 14 ans selon le sexe.

	1966	1977	1987	1998
Masculin	56,80	80,80	87,75	85,28
Féminin	36,90	59,60	71,56	80,73
Total	47,20	70,40	79,86	83,05

(Source ONS/RGPH 1998)

On note l'accroissement continu du taux de scolarité aussi bien chez les garçons que chez les jeunes filles avec le passage de 47,20% à 83,05% soit un écart positif de 35,85%. Cependant, l'observation des écarts indique que les progrès réalisés sont plus significatifs en ce qui concerne les jeunes filles 43,83% que chez les garçons 28,48%.

5.7. Taux d'analphabétisme :

Evolution du taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe.

	1966	1977	1987	1998
Masculin	62,30	48,20	30,75	23,65
Féminin	85,40	74,30	56,66	40,27
Total	74,60	58,10	43,62	31,90

(Source ONS/RGPH 1998)

On note une forte réduction du taux d'analphabétisme.

En 1966 près de la 3/4 de la population était analphabète.

En 1998 cette population est de moins de 1/3 soit 31,90%.

La population féminine reste désavantagée par rapport à la population masculine mais en ce qui la concerne cela tient surtout à la médiocrité de la situation de départ (1966) avec un taux de 85,4% contre 62,30% pour les hommes.

D'ailleurs, les écarts entre (1966/1998) qui expriment les progrès réalisés sont plus importants pour les femmes 44,13% que pour les hommes 38,65%.

Ces progrès sont indéniables et mettent le pays en bonne position comparativement avec des pays voisins ou d'un niveau de développement similaire.

Cependant, ils ont été le résultat local le fait d'acteurs relevant des institutions et entreprises de l'état que nous appellerons des « Top down » « anciens acteurs du développement local ».

6. Les anciens acteurs de développement local :

Les programmes et projets de développement local ont été le résultat d'une gestion étatique, administrée dans laquelle la majorité des acteurs travaillaient pour « l'Etat providence » les décideurs au niveau de la wilaya, daïra et communes, les entreprises de wilaya ou communales, les cadres administratifs et techniques.

Le financement était étatique : Financement des Programmes sectoriels décentralisés (PSD) ou des plans communaux de développement...

Ainsi, les populations ont vu leurs conditions de vie s'améliorer pratiquement de façon passive étant rarement consultées même pour exprimer leurs priorités. En fait, il n'a pas été fait assez pour la création d'emplois stables, l'élévation des revenus, la création de richesses..., l'aspect économique, n'a pas été suffisamment pris en compte et l'exode a continué même dans les zones dans lesquelles les conditions de vie ont été améliorées. Car la pauvreté de revenus a aggravé les effets de la pauvreté de potentiel (désertification, érosion, sécheresse persistante...).

Le passage de l'économie administrée à une économie de marché et le passage d'un système étatique à un système libéral a été annoncé depuis 1988. Cependant, il n'a été consacré que depuis 1994/1995 correspondant, à la période de négociations pour le rééchelonnement de la dette extérieure avec le FMI et la banque mondiale (période de stand by : Mai 1994 Mai 1995) suivie d'un accord de facilité de financement élargie. (FFE Mai 1995 à 1998).

L'octroi de prêt au titre de soutien à la balance des paiements et à la reprise du développement par le biais de la stimulation de la croissance et la stabilisation, constituait un avantage conditionnel qui devait être accompagné de réformes économiques et d'un programme d'ajustement structurel approprié.

7. Les nouveaux acteurs de développement :

Les réformes économiques et ajustements structurels allant dans le sens de la libération des énergies et de l'ouverture du commerce mondial ont eu, entre autres, pour conséquence un changement d'acteurs pour le développement.

La dernière décennie a vu l'émergence de nombreuses entreprises économiques privées qui ont concernés tous les secteurs et types d'activités :

industries alimentaires, matériaux de construction, textiles et confection, matières plastiques emballages, bâtiments et travaux publics.

Parallèlement des ordres professionnels se sont organisés et touchent divers secteurs : *Santé*, médecins, pharmaciens...

Commerce /finances : commissaires priseurs, commissaire aux comptes experts comptables.

Justice : avocat, notaire, interprètes officiels⁷.

Ces organisations tendent à manifester de plus en plus leur autonomie et à défendre les professions libérales.

La privatisation au niveau local a permis l'émergence d'activités de service dans le transport en commun urbain et inter urbain, la téléphonie fixe ou mobile, les communications par internet... Ce qui a permis des améliorations notables dans ces domaines d'activités⁸.

Parallèlement des activités informelles touchant notamment le commerce se sont développées, on observe ainsi une évolution de la gestion du développement local.

8. L'évolution de la gestion du développement local :

Dès l'indépendance du pays, les choix politiques, les modes de gouvernance, la gestion des affaires de cité ont été le fait de « l'Etat providence »⁹.

La décision concernant les projets revenait à l'Etat : ministère pour les programmes sectoriels centralisés (PSC) et la wilaya pour les programmes sectoriels de développement (PSD) et les plans communaux de développement (PCD).

Le financement se faisait sur budget de l'Etat. Les études de faisabilité (formulation des projets) étaient faites par des bureaux d'études étatiques nationaux ou de wilaya. La réalisation (mise en œuvre) était confiée aux entreprises nationales, des wilayas ou communales spécialisées dans différents secteurs (travaux publics, bâtiments, hydraulique, agriculture).

L'Etat décidait de ce qu'il fallait faire, finançait des programmes et projets et assurait même la réalisation. Cela a duré jusqu'à la fin des années 1980.

^{7 89} Insaniyat n°16 Janvier-Avril 2002 Articles :

- L'introuvable pouvoir local, Rachid ZOUAÏMIA.

- Local en contestation, citoyenneté en construction. Le cas de la Kabylie, Mohamed Brahim SALHI -

-Entrepreneuriat privé et développement local. Eléments d'analyse à partir du cas de Tizi-ouzou, Mohand Ouamar OUSSALEM.

- Territoires locaux, milieux et développement en grande Kabylie, Ahmed BOUGUERMOUH.

- L'émergence de petits entrepreneurs privés dans le transport collectif en milieu rural en Algérie, Abed BENDJELID.

L'étape suivante est celle de l'ouverture, de la libéralisation. Le « secteur privé » a commencé à prendre en charge à côté des organismes publics, les études de faisabilité (bureaux d'études privés) et la mise en œuvre des projets (entreprises privées spécialisées). Mais c'est toujours l'Etat qui décide et finance, dans les deux cas la population subit, observe et ne se sent pas directement concernée, on décide pour elle, on planifie pour elle, on finance pour elle, la participation de la population est insignifiante.

A partir des années 1990 quelques investisseurs privés ont commencé à s'impliquer dans les secteurs qui leur semblaient porteurs comme l'agroalimentaire (minoteries, industries laitières, limonaderies...), le bâtiment (construction de logement...) dans le domaine des services le privé a investi le transport urbain et interurbain, la téléphonie (multiservice)...

L'Etat se décharge progressivement de l'administration de l'économie en laissant aux populations le soin de se prendre en charge.

Cependant, la phase de transition semble durer et on est encore loin du schéma théorique du système d'objectifs du développement « rural régional » ou « local durable » préconisé par GTZ (1993).

Le mode de gestion administrée a donné quelques résultats positifs (amélioration des conditions de vie) largement contrebalancé par des erreurs importantes de stratégie qui ont abouti à la non durabilité environnementale et sociologique et à une crise économique liée à une dégradation générale des revenus :

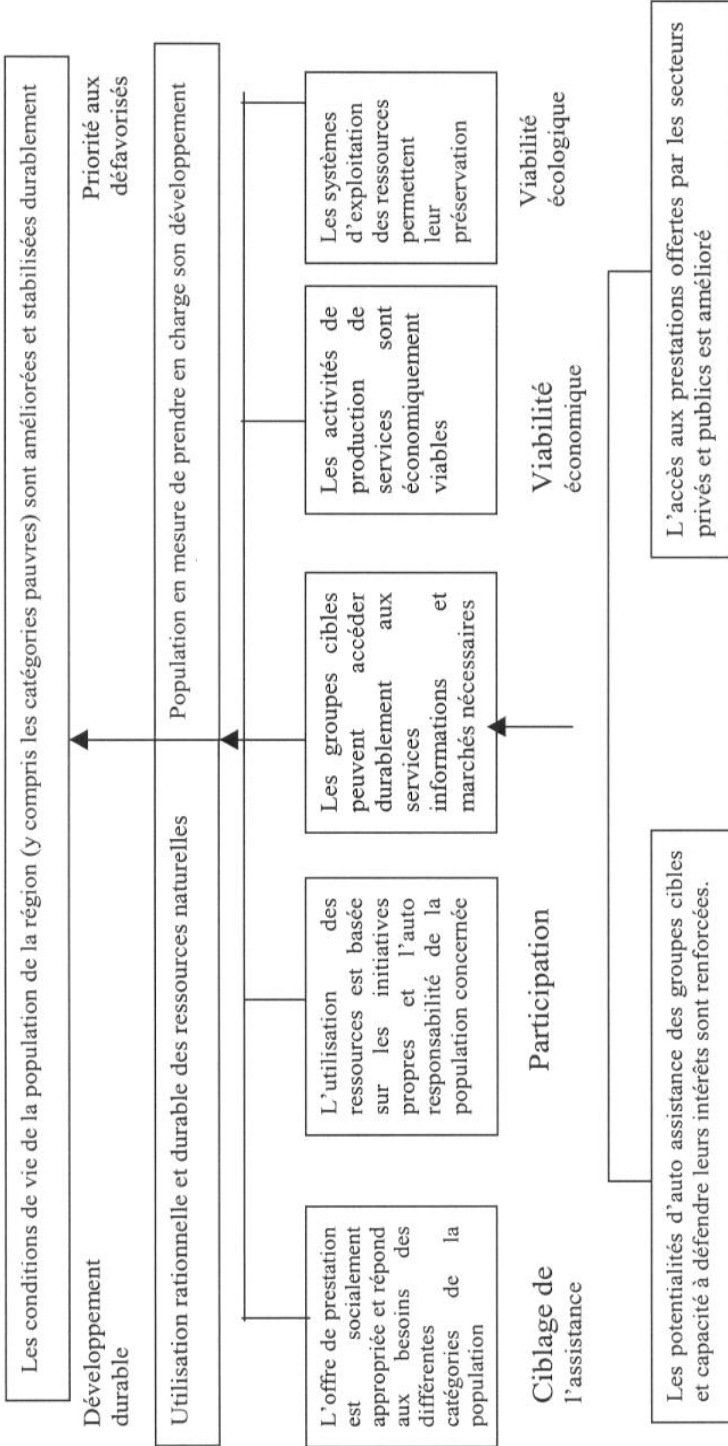
Mise en chômage massive dans le cadre de la réorganisation économique et de la restructuration.

Elévation du taux de chômage avoisinant les 30% de la population active et la faiblesse de création d'emplois malgré les résultats enregistrés dans le secteur agricole et l'appui des jeunes par les micro-crédits.

Actuellement, pour améliorer l'efficacité des acteurs du développement local il s'avère nécessaire d'assurer leur formation. Il s'agit essentiellement d'aboutir à une familiarisation avec les nouvelles approches et les concepts puis d'un exercice à la planification participative et au montage de projets les propositions concrètes qui seront proposées ne sont pas le simple résultat d'une réflexion théorique. Il s'agit du fruit d'une expérience de deux ans acquises sur le terrain dans le cadre d'un projet financé par la FAO qui a montré, entre autre, qu'il était possible de compléter efficacement et dans des délais très courts la formation d'équipes locales à la planification participative.

Les ressources humaines existent tant au niveau des services que des ONGs et il nous a été possible d'en apprécier son niveau élevé de motivation.

Le système d'objectifs du développement rural régional durable.



Viabilité institutionnelle (socio-organisationnelle)

D'après DRR gtz 1993

9. Importance de la formation aux nouvelles approches et à la maîtrise d'outils méthodologiques :

9.1. La planification participative et rapide (M.A.R.P) :

9.1.1. Typologie de la participation :

Les façons dont les gens participent aux programmes et projets de développement ont été répertoriées dans une typologie de la participation. Ne seront cités que les deux extrêmes :

La Participation passive et l'auto mobilisation.

Participation passive	Les gens participent en apprenant ce qui va être fait ou ce qui a été fait. Il s'agit d'une annonce unilatérale de la part d'une administration ou des responsables d'un projet sans écouter la réponse des gens concernés. Les informations sont uniquement à la disposition des professionnels extérieurs.
Auto-mobilisation	Les gens participent en prenant des initiatives pour changer les systèmes indépendamment des institutions extérieures. Une telle mobilisation par des initiatives propres peut ou non remettre en jeu la distribution inéquitable des richesses et du pouvoir . <i>Source : Pretty 1993</i> ¹⁰ .

9.1.2. Approche participative :

L'intérêt de l'approche *participative* réside dans le fait qu'elle cherche à stimuler et organiser la participation active et responsable de l'ensemble des intervenants dans le développement local : population, organismes de développement et administration.

La population et l'organisme de développement collaborent ensemble pour assurer le développement dans le cadre du partenariat visant une collaboration étroite efficace.

9.1.3. La planification participative :

La planification conventionnelle du développement rural est extrêmement restreinte, du fait que les données disponibles sur la situation rurale sont peu abondantes. Les informations qui peuvent être obtenues lors d'une mission « normale » d'identification de projet ne sont qu'anecdotiques et soumises au biais. C'est ce que Chambers (1983) appelait « un tourisme rapide et propre (pas de chaussures boueuses) du développement rural ».

L'autre extrême concerne les enquêtes à partir de questionnaires. Ces enquêtes sont non seulement très coûteuses, mais demandent en plus beaucoup de temps.

Dans le cas de la production animale, elles s'étendent souvent sur un suivi long et détaillé des troupeaux et des ménages pastoraux. L'interprétation des résultats est difficile, tant par la grande quantité de données accumulées que par le manque d'informations qualitatives qui faciliteraient l'explication des résultats quantitatifs.

¹⁰ in ANN Waters- Bayer- Wolfgang Bayer – Elevage pastoraux.

On a alors cherché des possibilités rentables pour s'informer sur la situation, sur les besoins et les initiatives des ruraux, ainsi que la collecte des données importantes pour planifier des projets. Cela a permis le développement de méthodes de « Rapid Rural Appraisal » (RRA, diagnostic rapide en milieu rural).

Les expériences gagnées avec les méthodes RRA, en particulier en Inde, ont montré que les gens locaux sont bien capables d'analyser leurs propres problèmes. Cela a entraîné le développement du « Participatory Rural Appraisal » (PRA, diagnostic participatif en milieu rural) qui voit la participation active des ruraux à l'identification de leurs problèmes, à la recherche des solutions et à l'évaluation des résultats.

Le PRA combine les capacités locales pour la planification du développement avec celle des agents de développement venus de l'extérieur.

9.2. L'approche genre :

9.2.1 Genre : Concept qui se réfère aux différences sociales entre les femmes et les hommes qui sont acquises, susceptibles de changer avec le temps et largement variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures.

9.2.2 Intégration de la dimension de genre : Intégration systématique des conditions, des priorités et des besoins propres aux femmes et aux hommes dans toutes les politiques en vue de promouvoir des activités fondées sur l'égalité entre les femmes et les hommes ou de mobiliser toutes les politiques et les mesures générales dans le seul but de réaliser l'égalité en tenant compte activement et manifestement, au stade de la planification, de leur incidence sur la situation spécifique des femmes et des hommes lors de leur mise en œuvre, de leur suivi et de leur évaluation [communication de la Commission COM (96) 67 final du 21 février 1996].

9.3. L'analyse socioéconomique selon le genre :

La FAO a amélioré les outils méthodologiques en intégrant la MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative), l'approche genre, l'approche participative cela a donné l'A.S.E.G (Analyse Socioéconomique Selon le Genre).

Analyse socio-économique :

Etude des caractéristiques environnementales, économiques, sociales et institutionnelles qui constituent le contexte de développement, ainsi que des interactions entre ces facteurs.

Analyse selon le genre :

Etude des différents rôles dévolus par la société aux hommes et aux femmes dans le but de mieux comprendre ce qu'ils font, les ressources dont ils disposent, ainsi que leurs besoins et leurs priorités.

Participation :

Processus de communication entre les populations locales et les agents de développement, grâce auquel les populations locales prennent en charge l'analyse de la situation présente et la planification des actions de développement, ainsi que la mise en œuvre et l'évaluation de celles-ci.

L'ASEG utilise 3 boîtes à outils ¹¹ :

Les outils servant à analyser le contexte de développement sont :

- La carte des ressources du village.
- Le transect.
- La carte sociale du village.
- Les graphiques des tendances.
- Le diagramme de Venn.
- Le profil institutionnel.

Les outils servant à analyser les moyens d'existence des ménages et des communautés sont :

- Le diagramme du système d'exploitation agricole.
- Le tableau d'analyse des avantages.
- Les horloges des activités quotidiennes.
- Le calendrier saisonnier.
- Les cartes illustrées des ressources.
- Les matrices des revenus et des dépenses.

Les outils servant à analyser les priorités de développement des parties prenantes sont :

- La matrice de classement.
- L'organigramme.
- Le diagramme de l'analyse des problèmes.
- Le plan d'action communautaire provisoire.
- Le diagramme de Venn des parties prenantes.
- La matrice des conflits et des partenariats entre parties prenantes.
- Les plans d'action des meilleurs enjeux.

Le choix des outils adaptés pour chaque étape appartient aux équipes de recherche et de planification ainsi qu'aux parties prenantes.

¹¹ FAO-ASEG Analyse Socioéconomique selon le Genre. Guide de référence Mai 1997.

9.4. La GCP et l'approche du cadre logique (ACL) :

La manière dont les projets sont planifiés et réalisés suit un enchaînement répondant au nom de cycle de projet. Le cycle commence par l'identification d'une idée et développe cette idée pour en faire un programme de travail qui puisse être mis en œuvre et évalué.

Les idées sont identifiées dans le cadre d'une stratégie convenue. Celle-ci fournit une structure visant à garantir la consultation des principaux intéressés et la mise à disposition des informations pertinentes, afin que les décisions motivées puissent intervenir aux étapes clés de la vie d'un projet.

9.4.1. La Gestion du Cycle de Projet (GCP) ¹²:

Le cycle de projet comporte six phases : programmation ; identification ; formulation (instruction); financement ; exécution et évaluation. Le détail du déroulement de chaque phase diffère entre les institutions, reflétant des différences de procédures. Cependant dans toutes les institutions, Le cycle recouvre trois thèmes communs :

- Le cycle définit à chaque stade les décisions clés, les exigences en matière d'information et des responsabilités.
- Les phases du cycle suivent une progression – chaque phase doit être terminée avant que la suivante puisse être utilement abordée.
- Le cycle s'appuie sur l'évaluation pour tirer parti de l'expérience des projets existant dans la conception de programmes et projets futurs.

9.4.2. L'Approche du Cadre Logique (ACL) :

Le cadre logique est un outil qui a été développé dans les années 1970 pour l'US-AID par Prasticle concept inc. (créé en 1970 testé entre 1972/73 et validé en 1974) et utilisé depuis lors par différents organismes de coopération.

Il s'agit à la fois d'un exercice et une méthode d'analyse, aussi bien que d'une mise en forme des résultats de cet exercice, qui permettent de présenter de façon systématique et logique les objectifs d'un projet / Programme et leurs liens de causalité, d'indiquer comment on peut vérifier si les objectifs ont été réalisés et de définir quelles sont les hypothèses, extérieures au projet / Programme, qui peuvent influencer sa réussite.

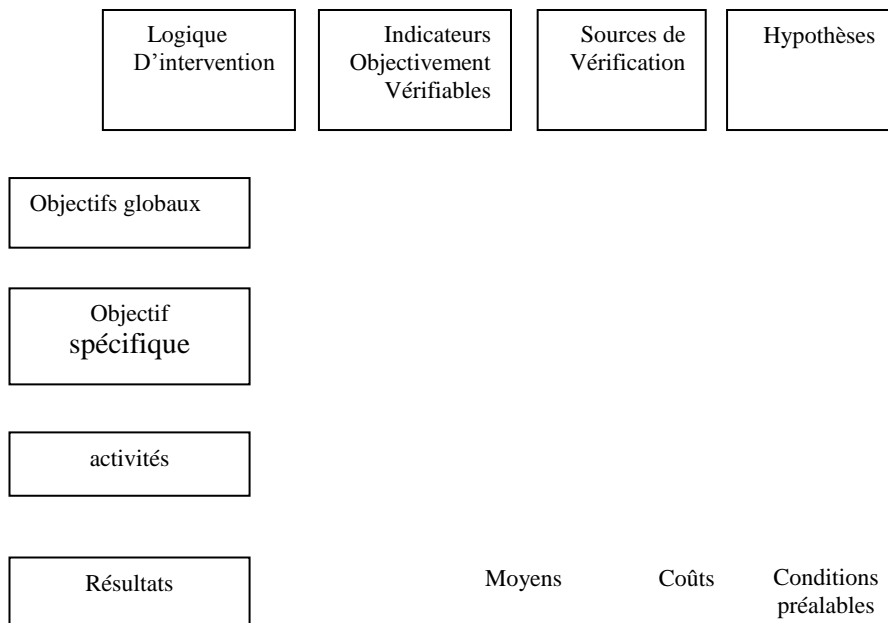
Les résultats principaux de ce processus sont résumés dans une matrice qui décrit d'une façon logique les aspects les plus importants d'un projet

¹² ITAD –1999-Manuel de gestion du cycle de projet 75p +annexe.

CCE-1993- Manuel de gestion du cycle de projet : approche intégrée et cadre logique p66.

PCM Group- 1994- Atelier sur l'utilisation du cadre logique dans la gestion du cycle de projet 53p.

CE-2001- Manuel de gestion du cycle de projet 44p.



9.5. Bases de données et Système d'Information Géographique (SIG) :

La création de base de données à actualiser en tenant compte des évolutions constitue une des possibilités de l'outil informatique.

L'utilisation du SIG permet d'aborder efficacement les problèmes d'aménagement de mise en valeur, de lutte contre l'érosion.

Bien entendu, il n'est pas possible à tous les cadres de maîtriser l'ensemble des outils et des approches. Il s'agira de tenir compte des capacités et de la disponibilité des agents de développement pour cibler correctement les bénéficiaires des formations utiles pour une planification participative du développement local, l'essentiel étant la recherche de l'efficacité.

Conclusion :

Le développement local, en Algérie, reflète les politiques sociales antérieures et résulte d'une gestion administrée dans laquelle la société civile avait peu d'espace d'expression. L'Etat exerçait un quasi monopole sur toutes les sphères d'activité économique et sociale. L'Etat centralisateur et détenteur d'autorité était producteur commercialisateur de biens et de services et créateur d'emploi. Il était le plus grand employeur. Les difficultés économiques que le pays a connues depuis la fin des années 80 ont freiné le développement puis vint la décennie noire, et les négociations avec le FMI et l'ajustement structurel avec, sur le plan humain, des pertes regrettables et sur

le plan économique la perte de milliers d'emplois, l'extension du chômage et de la précarité.

La relance économique est très récente et commence à peine à avoir un effet significatif sur le développement local et la reconstruction des zones touchées par le terrorisme.

L'Algérie a un potentiel en ressources humaines et matérielles qui lui permet de mieux réussir en matière de développement. Des progrès importants restent à faire en matière d'efficacité.

Pendant un renforcement des moyens d'intervention, notamment par la formation aux approches nouvelles, au management, aux outils méthodologiques permettrait de beaucoup gagner en efficacité c'est à dire en moyens et en temps.

Tout en poursuivant l'effort de libéralisation, l'Etat devait renforcer son rôle d'arbitrage et de contrôle. Par ailleurs, il ne peut se désengager en matière d'investissements concernant les infrastructures économiques, sociales et culturelles car, il reste détenteur de moyens financiers qui appartiennent au peuple tout entier. Le budget de l'Etat se compose de 65% de recettes fiscales pétrolières qui est une richesse nationale et de 35% de recettes fiscales ordinaires qui constituent la contribution de la population (les contribuables). Par ailleurs, en ce qui concerne le commerce extérieur l'Algérie est devenue un pays mono exportateur d'hydrocarbures qui rapportent entre 96% et 97% des recettes d'exportation.

Pour plus d'efficacité il devrait former ses agents de développement à tous les niveaux. Les contributions des associations de développement consacraient la participation efficace de la société civile.

L'approche participative offre aux citoyens l'opportunité de s'engager en tant que parties prenantes des projets et Programmes de développement local.

Cela améliore la perception des décideurs pendant la phase de formulation des projets et garantit la durabilité de ces derniers dans la mesure où ils deviennent la propriété de tous ceux qui y sont associés. La transparence et la visibilité des programmes est assurée et l'Etat gagne en crédibilité.

L'approche genre permet de tenir compte des apports spécifiques de la femme qui sont très importants notamment, en milieu rural.

L'utilisation d'outils méthodologiques appropriés permet la formulation de projets pertinents, faisables et durables. Pendant la phase de mise en œuvre le suivi des réalisations, de l'utilisation des moyens financiers et de la gestion des moyens matériels et humains apporte de la rigueur et évite les gaspillages tandis que l'évaluation permet d'apprécier les effets de l'impact des mesures de développement vis à vis des objectifs arrêtés. Une formation à ces approches et à ces outils méthodologiques constitue sans doute un facteur décisif pour la réussite du développement local.